



### **PORTRAIT DU SECTEUR**

La zone maritime sénégalaise se caractérise par une grande diversité biologique. Les ressources exploitées comprennent quatre groupes avec des caractéristiques bioécologiques et l'importance socio-économique sont différentes: les pélagiques hauturières (thons, espadons, marlins etc.), les pélagiques côtières (maquereaux, sardinelles, etc.) les espèces démersales profondes (crevettes, merlus, etc.) et les espèces démersales côtières (crustacés, rougets, soles, poulpes, etc.)

En ce qui concerne l'aquaculture, il constitue un des piliers du Plan Sénégal Emergent (PSE), qui vise à faire du Sénégal un pays émergent basé sur une croissance soutenue et durable. Le Sénégal bénéficie de six (06) zones éco-géographiques propices à l'aquaculture et offrant des possibilités importantes, avec des eaux douces et marines indemnes de pollution et des sols de qualité.

La chute de la production halieutique au Sénégal a favorisé l'introduction d'espèces provenant de l'aquaculture (tilapia, silure etc.). L'existence d'un marché local et à l'export se confirme par la croissance démographique mondiale et surtout africaine élevée, d'où les besoins de consommation accrus en produits halieutiques.

L'existence d'un marché local et à l'export se confirme par la croissance démographique mondiale et surtout africaine élevée, d'où les besoins de consommation accrus en produits halieutiques.

Aussi, les effets bénéfiques sur la santé ont été mis en relief avec la présence d'acides Oméga 3 produisant des effets protecteurs sur le plan cardiovasculaire.



## AVANTAGES COMPARATIFS

Le Sénégal dispose d'un espace maritime d'environ 198 000 km<sup>2</sup> avec un large plateau continental de 23 800 km<sup>2</sup>. Les côtes sénégalaises sont classées parmi les plus productives au monde, par saison (novembre à mai) et sous l'effet des alizés, le domaine maritime connaît une remontée d'eaux froides, riches en sels nutritifs et qui favorisent le développement d'une flore et d'une faune abondantes et diversifiées. Les facteurs écologiques suivants sont les plus prédominants :

- Existence de six (06) zones éco-géographiques propices à la pêche maritime et à l'aquaculture et offrant des possibilités importantes
- Disponibilité de ressources en eau suffisantes avec des caractéristiques idéales pour la production aquacole permettant des rendements à grande échelle :
  - 718 km de côtes le long de l'océan Atlantique et des embouchures de fleuves
  - Le fleuve Sénégal long de 1700km
  - Le fleuve Gambie (750 km)
  - Le fleuve Casamance (300km)
  - Les estuaires du Sine-Saloum
  - Le Lac de Guiers (280 km<sup>2</sup>) et les bassins de rétention.



## POSITIONNEMENT STRATEGIQUE DU SENEGAL

Outre les avantages que lui confère sa position géographique, de par son ouverture à l'espace international et interrégional, le Sénégal regorge d'énormes potentialités dans le domaine de la valorisation et de la commercialisation des produits halieutiques.

A cela, il faut ajouter une large demande de produits transformés répondant aux normes dans les marchés européens, américains et même asiatiques.

En ce qui concerne production aquacole, avec la raréfaction de produits halieutiques dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, son développement repose sur plusieurs paramètres, notamment :

- une chute drastique des captures halieutiques favorisant l'introduction d'espèces telles que le Tilapia du Nil, l'orveau ou le silure au Sénégal ;
- des températures favorables des eaux au Sénégal permettant, par exemple, au tilapia d'atteindre une taille commercialisable plus rapidement que dans les autres pays producteurs, avec la possibilité de deux récoltes par an ;
- des conditions d'élevage et de reproduction au Sénégal susceptibles de rendre la production de tilapia du Nil très compétitive ;
- des potentialités de production aquacole de tilapia à Saint-Louis (dans les vallées inondables notamment) et sur la Petite Côte, dans un système d'élevage intensif en circuit fermé ;
- des potentialités de production aquacole de crevette tigrée dans les régions du Sine-Saloum et de la Casamance, soit en mode semi-intensif ou intensif.